



Le centre de Montchoisy, évaluation 3 ans après l'ouverture

En avril 2002, Solidarité Femmes ouvrait son centre de Montchoisy. C'était l'aboutissement d'un projet à la fois ambitieux à l'échelle de l'association et téméraire dans son pari d'ouverture et de visibilité, non seulement de la problématique de la violence conjugale, mais aussi de l'aide aux femmes qui en sont victimes et à leurs enfants.

Après approbation du projet et concertation entre les deux exécutifs genevois, le Canton s'engageait à assurer le budget de fonctionnement tandis que la Ville de Genève mettait les locaux à disposition. Leur rafraîchissement et l'adaptation à leur nouvelle destination ont en grande partie pu être réalisés grâce à la Loterie romande.

La mise en place du projet a été progressive pour atteindre son plein développement, en terme d'effectif et de volume d'activité, début 2003. Au terme de trois années, il est temps de dresser le bilan de cette réalisation et de mesurer le chemin parcouru.

PROCURER UNE AIDE SOCIALE ET PSYCHOLOGIQUE AUX FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE ET À LEURS ENFANTS

Telle est la mission constamment poursuivie par Solidarité Femmes, à travers l'évolution de ses pratiques, enrichie de ses expériences, du progrès des connaissances et en réponse aux changements intervenus dans le champ de l'action psychosociale.

Notre association constitue un pôle spécifique de prise en charge des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants au sein du réseau genevois d'intervention.

- Elle s'adresse à toute femme qui fait état d'actes portant atteinte à son intégrité physique et/ou psychique de la part de son partenaire et qui éprouve à cet égard un sentiment de contrainte et de danger.

Indépendamment

- du stade du processus de la violence : ancienneté, intensité, gravité du préjudice,
- des formes de la violence : verbale, psychologique, physique, sexuelle, économique,
- de la nature du lien : mariage ou concubinage, vie

commune ou séparée, relation présente ou rompue, – de la culture, la religion, l'origine sociale ou le statut légal des partenaires.

- Elle propose un soutien
 - individuel et/ou collectif,
 - à court, moyen ou long terme,
 - dans le respect du rythme et des choix de la personne.

L'aide directe aux personnes est nécessairement sous-tendue par une analyse du phénomène de la violence conjugale qui doit être confrontée, nourrie et aussi transmise. Le travail de sensibilisation est l'autre face de l'aide directe, au service de la même population et, plus généralement, de la collectivité. Elle consiste à

- sensibiliser la société à la problématique de la violence conjugale comme phénomène social et individuel, contribuer à son identification et sa reconnaissance;
- collaborer avec les services partenaires dans le réseau d'intervention et concourir à des programmes de formation professionnelle;
- prendre position sur des thèmes ayant trait à la violence conjugale.

BILAN D'ÉVALUATION

Ce bilan sera établi par comparaison entre l'avant (2001) et l'après réalisation du centre (2005). Il se réfère précisément aux termes du projet déposé, aussi bien en matière d'objectifs que de moyens à mettre en œuvre. La confrontation à la réalité et le recul dont nous disposons aujourd'hui en modifieraient sans doute la formulation et l'articulation, mais nous avons préféré faciliter le rapprochement point par point entre le projet et sa réalisation.

OBJECTIF : ELARGIR L'ACCÈS AUX PRESTATIONS

- à deux catégories de femmes rencontrées en consultation: celles qui ne vivent plus avec leur partenaire violent et celles qui vivent avec lui
- à leurs enfants.

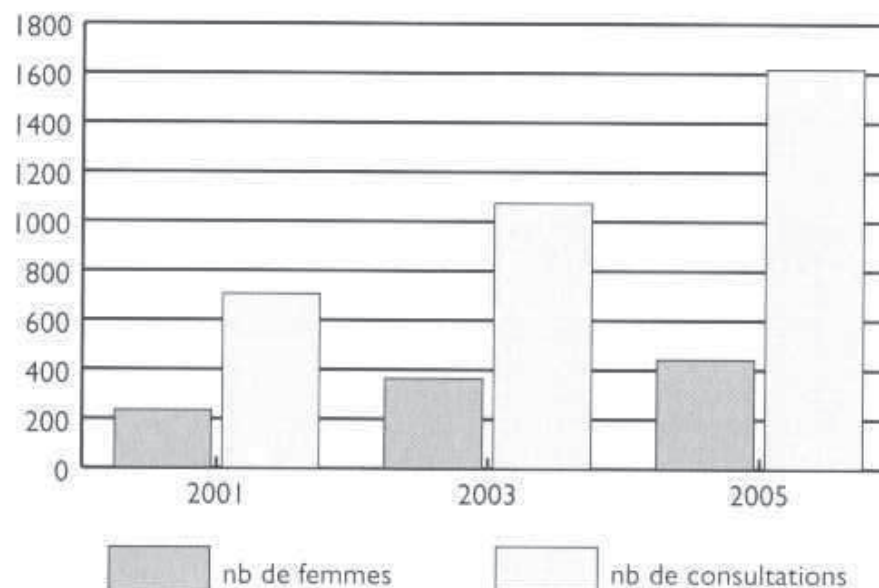
RÉALISATION

- La consultation individuelle, base des prestations ambulatoires d'accompagnement psychosocial, a vu le

nombre des usagères passer de 235 en 2001 à 435 en 2005 (+ 85%).

La progression proportionnellement beaucoup plus forte du nombre des consultations (+ 130%) met en évidence un allongement des suivis, signe que la proposition répond aux attentes des femmes au moment où elles se mobilisent et cherchent de l'aide.

Activité de consultation



On relève plus précisément que la proportion des suivis à court terme (1 entretien) va en diminuant (57 à 49%), au profit du long terme (plus de 5 entretiens) qui s'élève (11 à 17%), le moyen terme (2 à 5 entretiens) restant assez stable (32 à 34%).

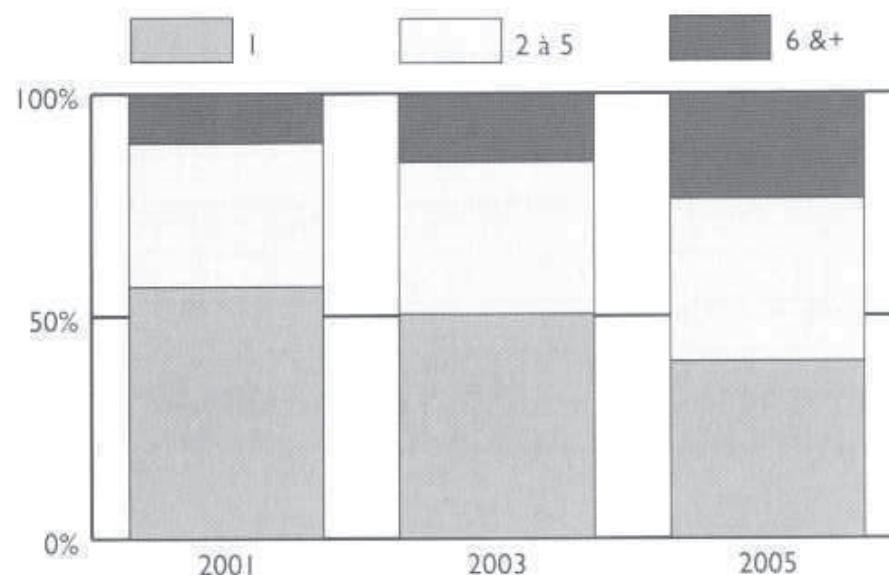
Corollaire des consultations, des activités de groupe sont devenues accessibles en ambulatoire avec la création du

centre. Cette offre sera particulièrement abordée sous le chapitre "nouvelles prestations".

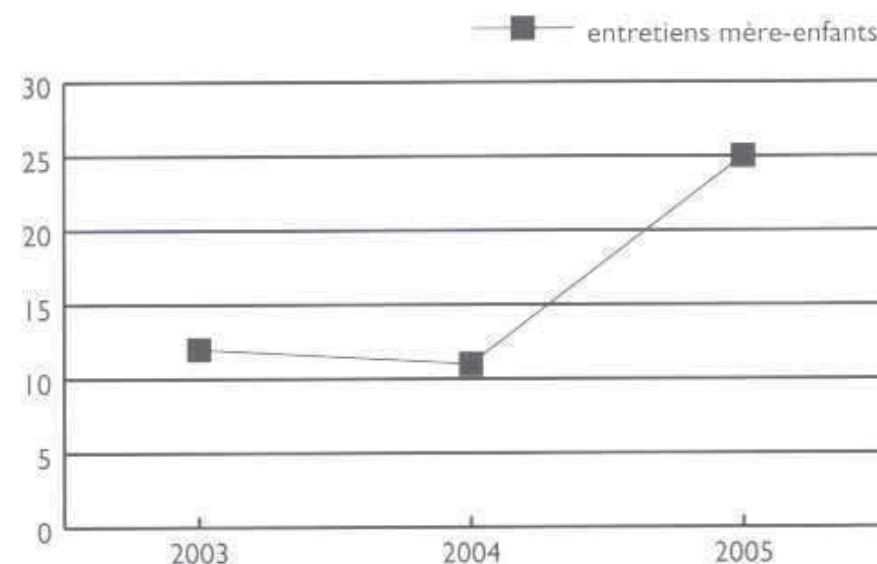
→ Concernant les enfants, le centre a permis de leur ouvrir des prestations ambulatoires.

En 2005, 25 enfants ont participé avec leur mère à des entretiens individuels de soutien à la relation mère-enfant.

% d'usagères en fonction du nombre d'entretiens



Nombre d'enfants ayant bénéficié d'entretiens mère-enfant



37 enfants ont également fréquenté les activités de rencontre et de socialisation qui réunissent mères et enfants.

La prise en charge spécifique à leur égard a d'ailleurs fait l'objet d'une publication de Solidarité Femmes intitulée "Miroir, dis-moi..." en 2003.

OBJECTIF : SPÉCIALISATION ET APPROCHE INTÉGRÉE

Solidarité Femmes

→ vise un développement de son action centré sur le champ spécialisé de sa compétence.

→ devra renforcer sa reconnaissance au sein du réseau professionnel et s'investir plus visiblement dans des initiatives et des démarches visant une approche intégrée.

RÉALISATION

→ Comme défini plus haut, l'objectif est d'apporter un soutien à toute femme victime de violence conjugale. La prise en charge pour la consultation individuelle n'est donc conditionnée qu'à la présence de cette violence ou

de ses conséquences. Ce critère rempli, selon l'acception définie plus haut, il est possible d'aborder une large palette de situations très diverses, notamment en termes de dangerosité, de gravité, d'ancienneté ou d'étendue des conséquences. Cette spécialisation implique évidemment le développement de prestations répondant très spécifiquement à la problématique concernée.

→ Les rencontres ponctuelles avec d'autres équipes de travail ont été développées, ainsi que les liens structurels réguliers avec des institutions partenaires (foyers d'hébergement, consultations diverses). Au cours de l'année 2005 ont eu lieu 25 séances de concertation au sein de groupes réguliers, et 27 rencontres ponctuelles.

Solidarité Femmes a par ailleurs apporté sa contribution active au groupe Maîtrise et prévention de la violence conjugale dont les travaux ont été repris dans la loi genevoise sur les violences domestiques entrée en vigueur le 22 novembre 2005. Le dispositif cantonal aura notamment pour effet de renforcer les liens et les collaborations au sein du réseau professionnel concerné par la violence conjugale.

En partenariat avec le Centre LAVI Genève, Solidarité

Femmes a élaboré des "Séances collectives d'information pour femmes victimes de violence conjugale", prestation mise en place en octobre 2004. L'évaluation du projet va faire l'objet d'une publication conjointe qui aura pour but de mettre le matériel et l'expérience rassemblée à disposition de tous les professionnels qui souhaiteraient en avoir connaissance ou s'en inspirer.

OBJECTIF : CRÉATION D'UN LIEU OUVERT

Emblématique du passage de la problématique de la violence conjugale de la sphère privée à la sphère publique. L'expérience de l'hébergement reste pourtant valide (solidarité, partage, échange).

RÉALISATION

Cet objectif s'inscrit dans une évolution générale de la problématique de la violence conjugale. Le centre de Montchoisy, situé en arcade et sur une artère passante apporte la visibilité et l'accessibilité souhaitées. La prestation d'hébergement se poursuit, en parallèle avec les prestations ambulatoires, pour des femmes, avec ou

sans leurs enfants, en réponse à un besoin de sécurité, de prise de distance pour pouvoir se reconnaître et réfléchir avec d'autres.

OBJECTIF : INNOVATION – PRÉVENTION

→ *que les femmes qui ne sont pas prêtes à partir ou à se séparer, mais qui veulent "faire quelque chose" se voient offrir une aide plus importante, pour elles et leurs enfants, sans devoir attendre d'être épuisées et à bout de ressources et de souffrances.*

→ *expérimenter la possibilité d'intervenir en amont de "l'intolérable"*

RÉALISATION

→ Des réponses à l'envie de "faire quelque chose" se construisent de façon toujours plus pertinente et personnalisée.

Le développement du soin aux victimes qui se manifeste depuis une dizaine d'années a apporté quantité de nouveaux outils de détection, d'analyse et de prise en charge.

Les effets de la violence ont été identifiés et analysés par

de nombreuses études victimologiques, par delà les particularités tenant à la diversité des causes : violence individuelle, collective, institutionnelle, due à l'action humaine, à une catastrophe naturelle, etc. On citera parmi d'autres deux références utilisées : l'entretien motivationnel qui, à partir de l'analyse d'un cycle de changement propose à la fois un outil d'évaluation et un moyen d'action (Prochaska et Di Clemente, 1986) et la détection de l'état de stress post-traumatique, ESPT, susceptible de rendre compte et d'expliquer des désordres observés chez certaines victimes, et donc d'augmenter la pertinence de leur prise en charge tout en les rassurant sur le caractère "normal" et reconnu de leurs troubles.

→ Le développement de la consultation ambulatoire a permis de recevoir des femmes qui se trouvent dans les prémises du processus d'installation de la violence. L'intervention vise alors à évaluer la situation avec l'intéressée et à mettre en évidence un processus encore susceptible d'être enrayé. En cela, elle est constitutive d'une action de prévention.

MOYENS : NOUVELLES PRESTATIONS

- activités adaptées de celles pratiquées en d'hébergement
- plages d'activité = diverses activités et accueil informel dans le même lieu
- horaires adaptés aux contraintes et disponibilités des familles, et à jours fixes (favoriser la participation "à la carte")
- la plupart des prestations seront assorties de la possibilité de confier les enfants à la garde d'une personne de l'association, dans une salle de jeux.

RÉALISATION

→ A ce jour, les prestations peuvent se classer en individuel, groupal et informel.

La prise en charge individuelle consiste pour les usagères en des entretiens suivis avec une intervenante référente. Au titre de groupes individualisés, les entretiens avec une mère et son ou ses enfant-s entrent également dans cette catégorie.

Les groupes formalisés sont des groupes de parole à thème. Il en existe deux pour les femmes, qui fonctionnent

par modules. Par ailleurs, des cycles de rencontres mères-enfants, également organisés par modules, forment le pendant collectif aux entretiens mère-enfant individualisés. Les activités informelles de rencontre et de socialisation se composent d'une soirée repas hebdomadaire et de quelques occasions annuelles comme la fête de Noël ou le camp de vacances. Elles sont destinées aux usagères et à leurs enfants.

→ L'idée d'ouvrir le centre comme lieu d'accueil, de rencontre et de familiarisation informels n'a pas résisté à l'analyse approfondie au moment de la conception pratique.

Il est apparu que l'accès aux activités formalisées devait au contraire précéder l'offre d'activités informelles.

S'adressant à des victimes, un cadre tangible a un effet rassurant et favorise la confiance, tandis que le cadre plus souple et peu apparent de l'informel peut être perçu comme insécurisant et donc "dangereux". L'approche a donc été réorganisée dans ce sens et la prise en charge individuelle intervient en première ligne.

Des activités de groupe formalisées peuvent ensuite être proposées avant l'abord éventuel, avec profit et dans un certain confort pour l'usagère, des groupes informels de

rencontre et de socialisation. Ce schéma-modèle s'applique bien sûr de façon tout à fait individualisée, au rythme et au gré de la personne et en fonction de nos évaluations.

→ Si les rendez-vous individuels sont naturellement fixés à un moment qui convient à l'usagère, les activités de groupe se déroulent à heure et jour fixe et leur calendrier a été adapté aux disponibilités les plus fréquentes des usagères et de leurs enfants.

→ La remarque concernant les activités informelles, plutôt porteuses d'insécurité, garde toute sa pertinence concernant la prise en charge collective des enfants à laquelle on a donc renoncé. En revanche, il a semblé judicieux de mettre à profit la présence peu commune de deux générations pour favoriser le travail sur la relation entre mères et enfants, transversalement à toutes les activités qui les réunissent.

MOYENS ORGANISATIONNELS

- 4 demi-journées d'ouverture (dont un début de soirée et le dimanche)
- 5 demi-journées de consultation
- atelier emploi-logement
- deux groupes de parole (12-13h et 18-19h)
- des groupes réunissant une mère et son ou ses enfant-s

RÉALISATION

→ Le principe d'ouverture régulière du centre à plusieurs activités simultanées doublées d'un accueil informel ayant été révisé, l'indication quantitative de quatre demi-journées hebdomadaire est évidemment caduque.

Les Rencontres de Montchoisy répondent à l'objectif d'une soirée hebdomadaire conviviale. Elles se déroulent autour d'un repas auquel sont conviées les usagères de l'association avec leurs enfants. Elles y trouvent une occasion de rencontre et d'échange, émaillée d'informations diverses, en particulier de renseignements sur les loisirs facilement accessibles à Genève avec des enfants. Pour

préserver la légèreté et l'agrément de l'invitation, la soirée est ouverte, sans inscription, chaque semaine à jour et heure fixe.

Quant à l'activité dominicale, son instauration est ajournée, bien que le projet garde toute sa pertinence au vu de l'isolement fréquent des familles et tout particulièrement dans la perspective du soutien à la relation mère-enfant. Pour le moment, la satisfaction de la demande croissante de consultation a été jugée prioritaire.

→ L'objectif s'entendait ainsi: 5 x 4 entretiens x 2 collaboratrices = 40 entretiens.

La disponibilité a dû être élevée à 47 afin d'être en mesure de répondre à la demande dans un délai d'une semaine, exceptionnellement de deux. Diverses solutions d'amélioration sont en cours d'expérimentation en vue de réduire la proportion de rendez-vous manqués qui se situe actuellement entre 20 et 30%, tout en prenant en considération que l'ambivalence inhérente à la problématique de la violence conjugale est un facteur important de désistements inopinés.

→ L'atelier emploi-logement se trouve également gelé au profit d'autres prestations plus spécifiques et compte tenu de la possibilité d'orienter les usagères sur d'autres

services offrant ce type d'aide.

→ Deux groupes de parole fonctionnent effectivement : l'un s'adresse plutôt à des femmes n'ayant jamais participé à ce type d'activité et il se déroule sous forme de cycle de deux mois selon un calendrier hebdomadaire. L'autre réunit des usagères qui désirent poursuivre en groupe un travail déjà approfondi sur la violence conjugale. Il est également hebdomadaire.

→ Les groupes mère-enfant-s se déclinent en activité de type individuel, lorsqu'il s'agit d'entretiens avec une mère et son ou ses enfant-s et concernant leurs difficultés particulières, et en activité de type groupal, lorsque plusieurs mères sont réunies avec leurs enfants autour de thèmes annoncés, pour un cycle de quatre rencontres. En 2005-2006, nous avons eu l'opportunité de collaborer avec le projet "Bouquin-Bouquine" (de l'Institut suisse Jeunesse et Médias), ce qui nous a permis de varier cette activité. Deux cycles successifs ont ainsi eu pour axe la lecture comme vecteur de communication, source de rapprochement et d'apprentissage entre mère et enfant.

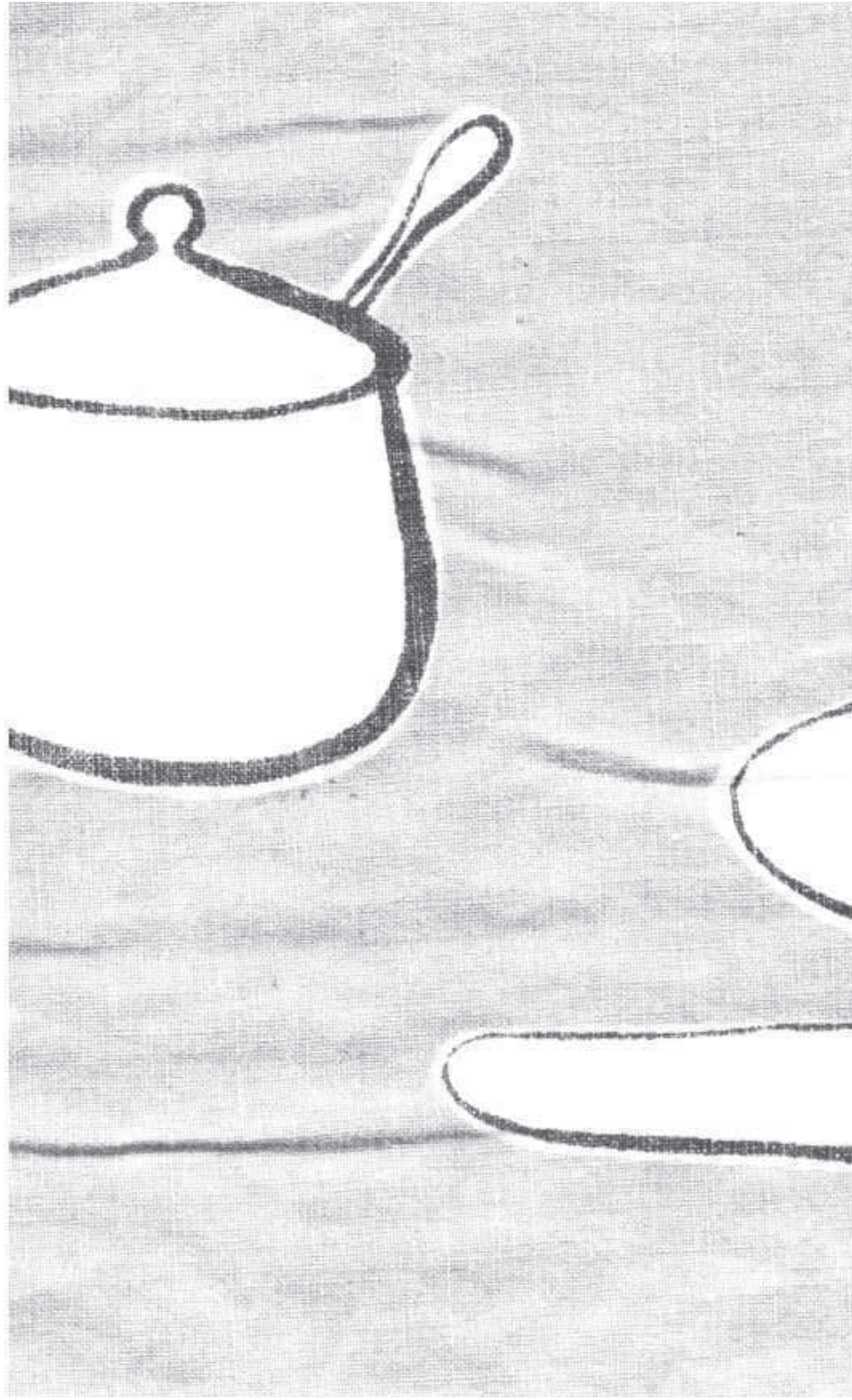
OBJECTIF : EVALUATION

Le projet devra faire l'objet d'une évaluation attentive à l'issue de 2 ou 3 années de fonctionnement, en termes de nombre de familles approchées, de durée du suivi, de fréquentation des prestations.

RÉALISATION

Le rapport d'activité 2003 a dressé une première évaluation intermédiaire. Fin 2005, la présente évaluation fait le point sur un projet parvenu à maturité. Ces étapes nous aurons permis de mieux piloter le processus de construction et nous autorisent aujourd'hui à entrer dans une phase d'exploitation, sans nous exempter bien sûr d'améliorations et d'innovations.

La fréquentation des diverses prestations renforcées ou mises en place dans le cadre du centre de Montchoisy montre qu'elles répondent à une attente des femmes victimes de violence conjugale et rencontrent les besoins d'une – hélas – encore trop large population.



Le groupe de gestion de la vie commune au sein du foyer d'hébergement

Notre rapport d'activité est une occasion de présenter en détail l'une des prestations de Solidarité Femmes. Nous avons choisi cette année, pour faire pendant au bilan des prestations ambulatoires, d'exposer une prestation appartenant à l'hébergement.

Il s'agit d'une des activités de groupe pratiquées à Solidarité Femmes, dont le contenu et la conduite sont assurées par des collaboratrices spécialisées, et avec le soutien de la supervision spécifique de Patricia Waltz¹.

LE GROUPE DE GESTION DE LA VIE COMMUNE FAIT PARTIE INTÉGRANTE DE LA PRESTATION D'HÉBERGEMENT À SOLIDARITÉ FEMMES

L'hébergement est compris comme un accompagnement d'ensemble. Chaque résidente est suivie individuellement par une référente désignée et se voit également proposer différentes activités de groupe: groupes formels structurés

1. Patricia Waltz, psychiatre, psychanalyste Société suisse de Psychanalyse.

autour de thèmes comme la gestion de la vie commune et le groupe de parole; groupe de soutien à la relation mère-enfant, avec son ou ses enfant-s, lorsqu'elle est mère; groupe de rencontre informelle entre les femmes et les enfants actuellement hébergés ou l'ayant été, précédé d'une après-midi récréative pour les enfants.

Le foyer peut recevoir jusqu'à cinq femmes, avec ou sans enfants, pour une durée maximale de six mois. Chacune dispose, pour elle et ses enfants, d'une chambre qui constitue un espace privé. Le reste de la maison est commun (séjour, cuisine, sanitaires) et les tâches propres à l'entretien quotidien des lieux sont partagées. Chaque résidente poursuit ses activités (familiales, professionnelles, sociales, etc.) et son mode de vie, comme par exemple les achats et la préparation des repas, maintenant ainsi ses rythmes et ses habitudes. L'une des caractéristiques de cet hébergement est en effet de viser à maintenir ou renforcer l'autonomie en offrant un lieu de séjour, certes régi par des règles très explicites, mais sans encadrement permanent.

La cohabitation dans le respect mutuel repose donc essentiellement sur la responsabilité individuelle et collective

des résidentes. Une réunion hebdomadaire appelée "gestion de la vie commune" a pour but de réguler cette coexistence, d'une part en veillant à la dynamique du groupe et en considérant la place que chaque femme peut y prendre, d'autre part en facilitant l'organisation pratique du quotidien au foyer (répartition des tâches, circulation de l'information, etc.). L'activité se divise donc en deux séquences: l'échange sur un thème et la répartition des tâches communes.

Le groupe, animé par deux intervenantes, réunit toutes les femmes hébergées. Le fait qu'il soit obligatoire souligne son importance et, à l'inverse, on s'aperçoit qu'il est pratiquement impossible d'en dispenser une résidente, même en raison d'une difficulté de compréhension linguistique, car cela est inévitablement ressenti comme une forme d'exclusion.

Le critère étant l'appartenance au groupe des femmes actuellement hébergées, la composition est naturellement changeante. Au gré des arrivées et des départs, les positions respectives se modifient, chaque "nouvelle" devenant à son tour une "ancienne".

Le groupe fonctionne donc à la fois comme lieu d'intégration, de cohésion et de gestion des conflits, car les sources de tensions et de confrontation ne manquent pas dans ce contexte.

LES CONFLITS PEUVENT SE CLASSER EN DEUX CATÉGORIES

Soit les tensions trouvent concrètement leur origine dans l'organisation de la vie commune, soit elles relèvent de conflits relationnels plus profonds dont elles ne sont que l'expression la plus visible.

Dans le premier cas, on cherchera d'abord à cerner le problème au plus près, à le décrire le plus précisément possible, puis à laisser s'exposer les divers points de vue en présence, afin d'extérioriser et de déconstruire le différend. En identifiant les contraintes ressenties comme pesantes, on trouvera souvent le moyen de les lever et de résoudre le problème. Si, par exemple, une femme explique son irrégularité à accomplir sa part des tâches communes par l'assertion générale qu'elle "a de la peine à faire le ménage", il peut s'avérer qu'il lui est tout simple-

ment difficile de trouver le temps nécessaire en l'absence de son jeune enfant ou en dehors de ses heures de travail. Une fois le problème bien posé, une solution apparaît souvent d'elle-même. Soulagées de ce poids, les personnes concernées peuvent reprendre une relation agréable et même, à la faveur de la résolution de cet incident, créer de nouvelles alliances.

Si, au contraire, le problème n'est que le révélateur d'autres conflits relationnels plus importants, il arrive que sa résolution ne soit pas possible au sein du groupe. En effet, il est parfois trop difficile d'aborder de front la controverse, quand les protagonistes ne parviennent plus à entendre l'autre, à se mettre un instant à sa place, quand l'émotion et le stress sont si envahissants qu'ils empêchent de réfléchir. Ce type de conflit s'enracine en général dans l'histoire personnelle des participantes. Le comportement de l'autre devient insupportable parce qu'il fait écho à une expérience ancienne, qu'il en appelle à la manière intime de fonctionner dans la relation aux autres. Il relève alors de l'entretien individuel et est renvoyé vers la référente désignée.

AGIR EN AMONT DES CONFLITS: QUE CHACUNE AIT SA PLACE ET SE SACHE RESPECTÉE

Il apparaît que l'attention portée à ce que chacune dispose d'une place dans le groupe est primordiale. La mise en évidence des ressources propres des résidentes et le respect de leur organisation familiale, de leurs usages particuliers, sont devenus prioritaires. Notre travail repose sur l'idée que l'un des moyens de prévenir les conflits dans le foyer est de permettre à chacune de se savoir respectée dans ses manières de faire, ses groupes d'appartenance et sa culture. Le rôle des intervenantes est d'offrir à chacune empathie et compréhension, en l'invitant à prendre sa place, à s'exprimer et définir sa position sans oublier de tenir compte de l'implication que son avis peut avoir pour les autres membres du groupe. Grâce à cette "partialité multidirectionnelle"², les intervenantes favorisent un équilibre dans les relations et, parfois, deviennent l'intermédiaire d'un dialogue qui n'aurait pas eu lieu autrement.

Le groupe a vocation à créer un bon climat dans le foyer. Il appelle aussi la curiosité, l'envie de connaître l'autre, côtoyée quotidiennement. Ce "goût des autres" apporte

une chaleur dans les relations, une tolérance bienvenue dans la proximité et la cohabitation avec des personnes non choisies, comme si une part de l'agressivité potentielle pouvait être digérée directement par le groupe, avant même d'éclore.

Les femmes parlent de leurs expériences, font état de leurs compétences, relatent leurs choix et leurs décisions... Les différences sont soulignées et font l'objet de nombreux échanges, surtout celles qui découlent des groupes d'appartenance et des cultures d'origine, qu'elles soient familiales ou géographiques. Chacune se révèle experte pour sa part, puisqu'elle dispose d'un savoir unique. L'activité de groupe s'appuie sur ces représentations culturelles et tente de les rendre plus présentes à travers le récit. Chaque femme peut aussi vivre et interpréter sa contribution comme une réaffiliation à sa communauté d'origine par rapport à ce qui la différencie des autres³.

2. Boszormenyi-Nagy, I. (1987), *Foundations of contextual Therapy*. The collected Papers, New York, Brunner / Mazel.

3. De Santa Ana I. (2004) *Prise en charge psychothérapeutique dans le cas de patients victimes de violences collectives*, tiré du cours "Traumatisme, politique d'intervention et enjeux de société", Université de Genève, 2004-2005.

LES THÈMES

On prépare les thèmes, en prenant soin de trouver des sujets qui intéressent chacune. En principe, un thème est traité en une seule séance, de façon à être compréhensible et accessible dans son entier pour chacune, indépendamment de la phase de séjour où elle se trouve.

Les sujets choisis ont généralement un lien direct avec le séjour au foyer. La thématique de la violence conjugale, bien que toujours en arrière-plan du travail, n'est volontairement pas abordée directement dans ce cadre, car elle est du ressort de la prise en charge individuelle ou, collectivement, du groupe de parole.

Les règles de vie commune, les étapes de l'hébergement, l'accueil d'une nouvelle ou le départ d'une famille, ou encore comment s'adapter à un nouveau lieu, constituent des thèmes incontournables et récurrents au gré de la vie du foyer.

D'autres sujets évoquent les coutumes ou les goûts propres à chacune, comment on fête les anniversaires ou Noël, comment on prépare un nouvel emménagement,

comment c'est ici et comment c'est ailleurs, les contes de son enfance, les hobbies et les passions...

Dans les périodes de stabilité du groupe des résidentes, il arrive qu'un thème se développe sur plusieurs séances. Il peut alors donner lieu à un cahier qui relate les propos échangés, les réflexions et les anecdotes. Il s'illustre d'images choisies en commun pour mettre les textes en valeur. Les plus récents ont, par exemple, porté sur "Le mariage: demande, préparatifs, noces", "Les habits: de la fête au deuil". La confection de ces dossiers amène à se remémorer des histoires, les siennes ou celles de sa communauté, à retrouver le plus souvent de "belles histoires"⁴. Cela fait parfois ressurgir des repères dans le temps et dans l'espace, des chaînons manquants temporairement occultés par la violence.

Chaque réunion fait l'objet d'un compte-rendu écrit qui est remis aux participantes à la séance suivante. Pratique immédiatement appréciée et adoptée dès son introduction, comme indice de valorisation par l'écrit des contri-

4. Strasser O. (2004) Traumatisme, famille, système, tiré du cours "Traumatisme, politique d'intervention et enjeux de société", Université de Genève, 2004-2005.

butions personnelles au thème choisi et retour à chacune de ce que toutes ont apporté. C'est aussi une manière de marquer le temps et de faire le lien d'une séance à l'autre. Sur l'initiative d'une résidente qui a, lors de son départ, offert un livre d'or, celles qui se succèdent au foyer peuvent lire les témoignages des précédentes et y inscrire le leur. Souvent rédigé dans l'écriture et la langue de son auteure, ce livre offre comme une chaîne de solidarité entre celles qui séjournent dans ce même lieu et y vivent des étapes similaires.

De ces réflexions à plusieurs voix, chacune retiendra sans nul doute ce qui lui sera le plus utile, et elle en gardera ces traces écrites, traces de passage et signes de continuité. Tous ces échanges sont aussi l'occasion de rappeler qu'il y a eu un avant et qu'il y aura un après hébergement. Ils parlent du présent mais constituent un bagage où puiser des ressources pour des expériences futures et dans d'autres contextes.

Au sein de ce groupe se créent des relations participatives et égalitaires, empreintes de savoirs experts et de découvertes réciproques; des moments qui constitueront, peut-être, de futurs "bons souvenirs".

